

LES ACADEMIES DEMANDENT DE RESTAURER LA LIBERTE DE RECHERCHE SUR LES PLANTES GENETIQUEMENT MODIFIEES

Considérant que les Plantes Génétiquement Modifiées (PGM) ont été mises sur le marché depuis plus de 15 ans et qu'elles sont cultivées sur des surfaces importantes de la planète, et observant par ailleurs qu'une nouvelle génération de PGM est en train d'émerger des laboratoires, les 3 Académies (Agriculture, Sciences, Technologies) ont engagé une réflexion commune qui s'est conclue par un forum le 19 Novembre 2013, pour faire un bilan scientifique et tracer des perspectives pour les PGM*.

Cette réflexion a abouti aux constats suivants :

Sachant que :

- Les agriculteurs français peuvent réutiliser les graines issues des plantes génétiquement modifiées en tant que semences de ferme dans les mêmes conditions que les graines issues de semences traditionnelles (loi sur les inventions biotechnologiques du 8 décembre 2004).
- Les cultures transgéniques, traditionnelles et bio peuvent légalement coexister (loi du 25 Juin 2008).

Les académies rappellent que :

- La recherche publique doit conserver et développer ses capacités d'expertise au service de tous notamment par l'expérimentation.
- Les PGM ne sont pas la seule solution d'avenir pour l'agriculture. Elles constituent un outil, à utiliser avec d'autres, pour une agriculture durable, productive et respectueuse de l'environnement, afin de servir une population mondiale en forte croissance.
- La diffusion de certaines PGM actuellement disponibles doit s'accompagner d'une attention particulière aux effets environnementaux et en particulier pour les caractères de résistance à des facteurs biotiques (organismes vivants comme les insectes, les mauvaises herbes). Ceci doit impliquer notamment la formation des agriculteurs aux bonnes pratiques d'utilisation.
- L'utilisation des PGM doit être évaluée au cas par cas avant autorisation dans une approche de type coûts-bénéfices-risques, prenant en compte les différents contextes sociaux, écologiques et économiques.
- La réglementation européenne très rigoureuse de mise sur le marché permet de tester leur efficacité et leur innocuité sur le long terme.

Pour avancer dans ce débat, les académies demandent que les questions scientifiques et agronomiques touchant aux PGM soient approfondies sur des bases objectives. Ceci implique de restaurer la liberté de mener des recherches et essais, y compris l'expérimentation en plein champ et sur le long terme, en application des réglementations existantes.

*<http://www.academie-agriculture.fr/groupe-de-reflexion/plantes-genetiquement-modifiees>

<http://www.academie-sciences.fr/activite/rapport/groupepgm.htm>

<http://www.academie-technologies.fr>

Contacts :

- Académie d'Agriculture : Gil Kressmann gil.kressmann@wanadoo.fr
- Tel : 0683465533
- Académie des Sciences : Marie-Laure Moinet marie-laure.moinet@academie-sciences.fr
- Tel : 0144414551
- Académie des technologies: Catherine Come catherine.come@academie-technologies.fr
- Tel: 0153854430